

Professeurs résidents - conditions d'accueil à Addis-Abeba

1- Le pays

L'Éthiopie (*indice de développement humain du PNUD : 173ème/187*), est un pays de plus de 90 millions d'habitants, deux fois plus grand que la France.

Les paysages et les vestiges d'une très longue histoire (*le royaume d'Axoum était une puissance régionale dès le premier siècle après J.-C*) y rendent le tourisme passionnant, néanmoins austère dans ses conditions d'accueil.

C'est une démocratie fédérale. L'économie reste dominée par l'agriculture qui occupe une part décroissante relativement au PIB.

La monnaie nationale est le birr (ETB) qui vaut 0.0419€ (1€ = 23,86 birrs - taux Banque de France à fin novembre 2016).

2- Le Lycée franco-éthiopien Guébré-Mariam (<http://www.guebre-mariam.org/>)

Il accueille près de 1800 élèves de la maternelle aux bacs L, ES et S, dont 59,5% d'Éthiopiens, 13% de Français et 27,5% de Tiers majoritairement des pays d'Afrique francophone.

Sur les 113 enseignants, on compte 48 titulaires français.

La particularité du Lycée est d'accueillir une grande majorité d'élèves anglo-amharophones. Les élèves francophones constituent environ un tiers des effectifs, mais ils sont nombreux à provenir d'écoles non homologuées des pays d'Afrique francophone. Le défi pédagogique est donc de taille. Cependant enseigner au Lycée Guebre-Mariam est un plaisir, l'attitude des élèves est très positive.

Les droits de scolarité sont encore très avantageux pour les Éthiopiens, excepté en Maternelle où les tarifs ont été nettement revalorisés.

Pour 2017-18 les tarifs seront les suivants (hors fournitures et de location des manuels), selon le taux de change actuel (1€ = 23,86 birrs - taux Banque de France à fin novembre 2016) :

- Ethiopiens : de 1 592 à 1 802€/an (CE2 à Terminale) et 3269€ (de la PS au CE1) ;
- **Français : de 3 562 (CP-CM2) à 4 023€/an (niveau lycée) ;**
- Tiers : de 4 861 à 5 448€/an.

Cependant la moyenne des tarifs appliqués à plus de la moitié des élèves (*les nationaux, sauf de la PS au CE1*), restent inférieurs de 65% à la moyenne du réseau AEFÉ (*1668€/an au Lgm pour un tarif moyen du réseau mondial AEFÉ qui était de 4805 € en 2015*), les ressources du Lycée sont donc inférieures à celles de beaucoup d'établissements du réseau, même si l'écart tend à diminuer année après année.

Grâce au plan quinquennal de modernisation du Lgm, des équipements (pédagogiques et autres) ont été acquis.

Accepter un poste au Lycée Guébré-Mariam suppose d'assumer une mission et non pas de vivre une simple expatriation : il s'agit d'enseigner à des élèves majoritairement éthiopiens de familles pour la plupart non francophones, dans un pays non francophone, dans un établissement disposant de moyens encore modestes, dans un environnement précaire du point de vue sanitaire et dans un confort aléatoire.

3- La rémunération

Le traitement indiciaire est majoré d'une indemnité spécifique de vie locale (ISVL) qui se situe entre 720€ (groupe 8) et 990€ (groupe 5) par mois (au 1^{er} octobre 2016), selon l'indice du bénéficiaire.

L'avantage familial est de 371€ par mois pour un enfant de moins de 10 ans, 378€ pour un enfant de 10 à 15 ans, 397€ pour un enfant de plus de 15 ans (au 1^{er} août 2016).

Les résidents s'acquittent des frais de scolarité dans la limite du montant qu'ils perçoivent au titre de l'avantage familial. Les droits de première inscription leur sont versés par l'AEFE.

Les résidents ne peuvent pas prétendre aux bourses (ni celles de l'AEFE, ni celles du Lycée), l'avantage familial qui leur est versé étant considéré comme incompatible avec des bourses.

4- Situation administrative du résident à recrutement différé

Les résidents à recrutement différé, doivent d'abord résider en Éthiopie pendant trois mois (du 1er septembre au 30 novembre) avant d'être rémunérés par l'AEFE.

Pendant ces 3 mois, le fonctionnaire en disponibilité ne peut pas cotiser pour la pension civile.

En cas de recrutement double, l'un des conjoints ou partenaire pacsé est détaché à la date de la rentrée et l'autre après trois mois de disponibilité (contrat local rémunéré par l'établissement).

5- Situation financière des résidents à recrutement différé

Au cours de ces 3 mois en contrat local, ils perçoivent :

- un traitement équivalent à leur traitement indiciaire brut de France, versé localement en birrs ;
- pour le 2nd degré : l'ISO part fixe pour tous et la part modulable pour les professeurs principaux ;
- une somme forfaitaire de 20.000 birrs correspondant à un billet d'avion ;
- une prime d'installation de 50.000 birrs. Versée en une fois à l'arrivée. Elle n'est acquise qu'au terme des trois ans.

Ils sont exonérés des frais de scolarité pendant ces trois mois.

Le résident doit s'assurer de sa couverture sociale pendant cette période de 3 mois de disponibilité, auprès de la MGEN ou d'un autre organisme.

Pour les cas où l'un est résident et le conjoint en contrat local, le couple perçoit une prime majorée (75.000 birrs) et l'équivalent de 2 billets d'avion (40 000 birrs).

6- Les conditions de vie

Le climat d'Addis-Abeba est très sain (2400 m d'altitude). Il y fait beau temps d'octobre à mai, jamais trop chaud, jamais vraiment froid, seuls les 2 mois des grandes vacances scolaires (juillet et août) sont vraiment exécrables avec des pluies incessantes.

Addis-Abeba est une ville récente où les monuments sont rares bien qu'il y ait quelques musées et un vieux quartier arménien à visiter. On sort rapidement de la ville et les environs sont splendides. L'exploration touristique de l'Éthiopie est passionnante.

Le pays se modernise, les conditions de vie s'améliorent, même si on est encore loin des standards européens. Une atmosphère de sécurité règne dans la capitale diplomatique de l'Afrique, siège de l'Union Africaine.

Les démarches administratives :

La Direction du Lgm met tout en oeuvre pour faciliter l'accueil et les démarches des nouveaux personnels, les formalités exigées par le pays font l'objet d'un accompagnement des nouveaux.

Logement :

Les maisons sont plus fréquentes que les appartements. Pour une maison avec 2 chambres il faut compter entre 400 et 550€ par mois, avec 3 chambres : entre 650 et 900€, avec 4 chambres : entre 900 et 1300€, selon son standing et son emplacement.

L'inflation des loyers devient un vrai souci.

Avion :

Le coût d'un billet d'avion pour la France est de 800 euros environ. La compagnie Ethiopian airlines dessert tous les pays d'Afrique et tous les continents.

Les achats :

L'approvisionnement en viande, poisson, fruits et légumes est local (le kg de filet de boeuf de très bonne qualité vaut environ 220 birrs). En revanche les produits manufacturés sont quasiment tous importés, donc plus onéreux mais surtout irréguliers. On trouve presque tout, mais pas avec la variété ni la profusion à laquelle nous ont accoutumés nos supermarchés.

Exonération des taxes douanières :

Durant les 6 premiers mois de leur séjour, les résidents ont le droit d'importer hors taxes leurs effets et matériels personnels ainsi qu'une voiture (qu'on peut également acheter sur place au prix hors taxe).

Impôts :

Les résidents sont imposables en France exclusivement.

Déménagement ou pas ?

On trouve tout ou presque sur place (le mobilier moderne reste cher), un déménagement n'est pas indispensable.

Banque :

On peut ouvrir un compte dans une banque éthiopienne et faire transférer l'argent depuis un compte en France. Il existe aussi des distributeurs automatiques de billets dans les grands hôtels situés à proximité du Lycée et de plus en plus souvent dans les banques et dans les centres commerciaux qui se développent.

Emploi du conjoint :

Difficile à Addis-Abeba mais possible au Lycée, en contrat local. A la rentrée 2017, la rémunération pour un enseignant titulaire (non résident), en début de carrière, recruté en contrat local sera d'environ 2 000€ nets par mois. Pour un non titulaire débutant, de niveau master, la rémunération sera d'environ 1 300€ nets par mois.

Vie culturelle :

L'Alliance Ethio-française offre une riche programmation de spectacles, le Centre Français d'Études Ethiopiennes propose des conférences de haut niveau.

7- Santé

Les conditions sanitaires sont assez précaires (*mais elles s'améliorent jour après jour*) et les quelques hôpitaux d'Addis-Abeba sont encore éloignés des standards européens (*en dehors de la capitale il n'existe aucune structure hospitalière d'un niveau suffisant*).

Cependant on trouve désormais des cliniques de niveau international, dont les tarifs sont élevés certes mais qui fournissent un service de grande qualité en cas de problème grave.

De plus en plus de médecins ayant fait leurs études en Europe ou en Amérique du nord reviennent s'installer à Addis-Abeba, il est donc possible désormais de compter sur des soins médicaux de qualité. Les bons pédiatres sont de plus en plus nombreux.

Toutefois en cas de grave problème de santé, le rapatriement peut être nécessaire.

Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations (tétanos en particulier) et d'y ajouter éventuellement la typhoïde, la méningite et l'hépatite. Le vaccin qui peut être exigé à l'entrée du pays est la fièvre jaune. Vivre en altitude (2400 m) n'est pas recommandé pour les personnes qui souffrent d'insuffisance cardiaque. La pollution en augmentation peut poser problème à des enfants asthmatiques. Le paludisme ne concerne que les régions du sud de l'Éthiopie, il se rencontre en dessous de 1800 mètres ce qui suppose des précautions quand on quitte les hauts plateaux pour les lointaines excursions touristiques (Addis-Abeba s'étage de 2 200 à 2 700 mètres).

8- La sécurité

De manière générale la sécurité au quotidien ne pose pas vraiment de problème, la petite délinquance est en nette augmentation mais la criminalité est quasiment inconnue.

9 - La procédure de recrutement

Il est proposé à l'AEFE en mars par le proviseur après avis d'une commission locale (CCPLA) présidé par le conseiller de coopération et d'action culturelle. Cette procédure exige des candidats qu'ils se prononcent rapidement notamment lorsqu'ils sont proposés au recrutement par plusieurs établissements simultanément.

Il faut en effet que les demandes de détachement (*et de disponibilité pour les résidents à recrutement différé*) soient acceptées par les services de gestion, ce qui suppose que ces demandes soient faites le plus tôt possible, les rectorats et inspections académiques refusant de plus en plus souvent les demandes formulées après la mi-avril.

En Éthiopie il faut également un agrément du ministère éthiopien, formalité simple mais longue, donc à mettre en route dès le recrutement. Ce document conditionne en effet le visa de résident, l'importation hors-taxe des effets personnels et l'obtention de la carte d'identité et du permis de conduire.

10 - Les formalités d'arrivée en poste

Le Lgm accompagne les nouveaux dans leurs démarches pour l'obtention de la carte de séjour, du permis de conduire (à la condition d'être en possession du permis international - à se procurer impérativement avant d'arriver à Addis-Abeba), des exonérations des taxes douanières.

La gestion de l'envoi de cantines et/ou du déménagement ne relève pas du Lgm, les nouveaux personnels doivent s'adresser à un transitaire (société de déménagement) avant leur départ de France ou d'un autre pays. Les transactions pour l'achat d'un véhicule ne sont pas non plus gérées par le Lgm. Il revient au concessionnaire ou au particulier de s'en occuper avec l'aide éventuelle d'un « démarcheur » privé. En revanche le Lgm se charge de l'obtention du droit à l'achat en hors taxe.

Par ailleurs les douanes éthiopiennes taxent très fortement les imprimantes, vidéoprojecteurs, balances électroniques... Il faut donc éviter de mettre de tels objets dans ses cantines.

S'agissant de l'accueil en général, les enseignants déjà installés aident efficacement les nouveaux arrivants.

Vous pouvez consulter :

- le site du Lycée : <http://www.guebre-mariam.org/>
- de l'ambassade de France : http://www.ambassade-et.org/France_Ethiopie
- pour les conversions monétaires : <http://www.xe.com/ucc/fr/>

Vous pouvez contacter :

- Pierre Lanquetin, professeur de lettres (pahl@hotmail.fr) - SNES-FSU
- Jean-Pierre Delattre, professeur des écoles (delattrejeanp@yahoo.com) - liste d'union SGEN CFDT – SE UNSA

Un dernier mot de la part d'un professeur résident en poste :

« Beaucoup d'enseignants se plaisent et se sont plu à Addis-Abeba et au Lycée Guébré-Mariam. Pas seulement ceux qui se sont installés ici en créant une famille éthio-française, mais aussi beaucoup de collègues qui, restés trois ans ou plus, nous écrivent souvent ensuite des mails pleins de nostalgie. »

Au 6 mars 2017.